

NOTRAC S BLOX

FICHE SIGNALÉTIQUE

CONFORMÉMENT À LA
DIRECTIVE CEE : 1907/2006

DATE DE PARUTION :
14 mai 2010

PRÉPARÉ PAR :
TH

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DU FABRICANT

NOM DU PRODUIT :

NOTRAC S BLOX

APPLICATION :

Rodenticide anticoagulant

FABRICANT/IMPORTATEUR :

Bell Laboratories, Inc.

3699 Kinsman Blvd.

Madison, WI 53704, Etats-Unis

email:registration@belllabs.com

N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

1-877-854-2494 (États-Unis/Canada)

+1-952-852-4636 (hors États-Unis/Canada)

ou centre anti-poison le plus proche

FORME :

Appât sec

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

PRINCIPALES VOIES D'EXPOSITION : Ingestion

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSITION : Bromadiolone [3-[3-(4'-Bromo-[1,1'-biphényl]-4-yl)-3-hydroxy-1-phénylpropyl]-4-hydroxy-2H-1-benzopyran-2-one]

% POIDS :
0,005 %

N° CAS :
28772-56-7

N° CEE :
249-205-9

4. PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à l'eau fraîche pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

INHALATION : Aucune

INGESTION : Appeler immédiatement un médecin ou les secours d'urgence. Ne rien administrer par la bouche ni provoquer de vomissements, sauf instruction du médecin.

SYMPTÔMES : L'ingestion de quantités excessives de produit peut causer nausées, vomissements, perte d'appétit, soif extrême, léthargie, diarrhée, hémorragie.

CONSEILS À L'ATTENTION DU MÉDECIN : En cas d'ingestion, administrer de la vitamine K₁ par voie intramusculaire ou orale, comme indiqué pour des surdoses de bishydroxycoumarine. Répéter au besoin, selon le temps de Quick.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN D'EXTINCTION : Éteindre avec de l'eau, de la mousse carbonique ou un gaz inerte.

MESURES INADAPTÉES POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ : Aucune

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : Les pompiers doivent être équipés de vêtements de protection et d'un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

PROTECTION PERSONNELLE : Porter des gants durant le nettoyage.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Éviter la pénétration des voies d'eau.

NETTOYAGE ET MISE AU REBUT : Balayer le produit déversé, le placer dans un récipient correctement étiqueté pour une mise au rebut ou une réutilisation. Jeter tous les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION : Conserver le produit dans son récipient d'origine. Ne pas manipuler le produit à proximité d'aliments, aliments pour animaux ou eau potable. Garder hors de portée des enfants. Ne pas utiliser à proximité de sources de chaleur, d'une flamme nue ou de surfaces chaudes. Bien se laver à l'eau et au savon après manipulation.

STOCKAGE : Stocker dans un endroit frais et sec, inaccessible aux enfants, animaux domestiques et autres animaux. Maintenir le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter de contaminer les lacs, cours d'eau et mares en cours d'utilisation, de stockage et de mise au rebut.

8. PRÉVENTION D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

ÉQUIPEMENT SPÉCIAL DE PROTECTION : Non requis	VENTILATION : Non requise	TYPE D'APPAREIL RESPIRATOIRE : Non requis
PROTECTION DE LA PEAU : Gants en caoutchouc (recommandés)	PROTECTION DES YEUX : Non requise	RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE : Bien se laver à l'eau et au savon après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT : Blocs bleus dont l'odeur ressemble à l'odeur sucrée des céréales.	POINT D'ÉBULLITION : SANS OBJET	POINT DE FUSION : SANS OBJET	POINT DE CONGÉLATION : SANS OBJET
POINT D'ÉCLAIR : SANS OBJET	DENSITÉ : SANS OBJET	TENSION DE VAPEUR : SANS OBJET	SOLUBILITÉ : SANS OBJET

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable à condition d'être stocké dans son récipient d'origine dans un endroit sec et frais

INCOMPATIBILITÉS/CONDITIONS À ÉVITER : Produits fortement alcalins

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50, VOIE ORALE (INGESTION) : >5 000 mg/kg (rats)	DL50, VOIE CUTANÉE (CONTACT AVEC LA PEAU) : >5 001 mg/kg (rats)	CL50, INHALATION : SANS OBJET
IRRITATION DES YEUX : Aucune (lapins)	IRRITATION DE LA PEAU : Aucune (lapins)	SENSIBILISATION CUTANÉE : Non considéré comme un sensibilisant

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT : Solide, non volatil. Produit essentiellement insoluble dans l'eau.

TOXICOLOGIE ENVIRONNEMENTALE : Mettre hors d'atteinte des mammifères et oiseaux non ciblés.

EFFETS SUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES : Effet peu probable sur le traitement des eaux usées.

13. MISE AU REBUT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Les déchets résultant d'une utilisation peuvent être éliminés sur place ou dans une déchetterie agréée. Jeter tous les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CLASSIFICATION : Non réglementé ni classé « produit dangereux » par le ministère du Transport des États-Unis (DOT), l'Association du transport aérien international ou le code IMDG (navigation).	APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : Rodenticide contenant du bromadiolone.
--	---

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION : Non classé « produit dangereux » pour un approvisionnement ou une utilisation.

S2 Conserver hors de la portée des enfants

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité

Xn Nocif R22

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations fournies dans cette fiche signalétique sont issues de sources jugées fiables. Bell Laboratories, Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou tacite, et n'endosse aucune responsabilité concernant la précision et l'intégralité des données présentées ici. Ces informations sont fournies à titre de référence. L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les données actuelles sont pertinentes à leur utilisation particulière.